

Déménagement

BIEN PRÉPARER SON ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE



**Vous allez bientôt restituer votre logement
à Val Touraine Habitat.**

**Nous vous rappelons que certains travaux
sont à votre charge.**

**Vous trouverez ci-après une liste de travaux,
non exhaustive, à effectuer qui vous permettra
de préparer au mieux votre départ.**

Le jour de l'état des lieux de sortie, vous devez rendre votre logement :



REMIS EN ÉTAT



- ❑ Refaire les joints silicone des appareils sanitaires (évier, baignoire, lavabo et douche) ;
- ❑ Remplacer les bouchons manquants (évier, lavabo, baignoire) ;
- ❑ Remplacer le flexible de douche s'il est défectueux ;
- ❑ Graisser les serrures, charnières de portes, fenêtres et velux ;
- ❑ Refaire les peintures, papiers peints, tachés et/ou dégradés ;
- ❑ Refixer les interrupteurs et les prises de courant ou les changer s'ils sont cassés ;
- ❑ Changer les serrures et les poignées si elles sont cassées ou endommagées ;
- ❑ Retirer les luminaires des plafonds et les étagères aux murs / placards.
- ❑ Remettre les douilles ampoules si elles sont manquantes (ne pas mettre de douille chantier)

TOTALEMENT VIDE



- ❑ Vider l'ensemble du logement et ses parties annexes (cave, garage, cellier, cour, balcon...);
- ❑ Déposer directement vos cartons et emballages à la déchetterie et non dans les parties communes.



PROPRE

- ❑ Nettoyer les sols, les vitres et les volets ;
- ❑ Nettoyer les appareils sanitaires (baignoire, lavabo, évier, meuble sous évier) ;
- ❑ Détartre les wc et la robinetterie ;
- ❑ Nettoyer les peintures (murs, portes, plinthes, boiseries...);
- ❑ Nettoyer les radiateurs, convecteurs, bouches, VMC, tuyaux... ;
- ❑ Nettoyer les interrupteurs et les prises de courant ;
- ❑ Tondre la pelouse et nettoyer les abords (allées, cour...) le cas échéant.

SANS OUBLIER

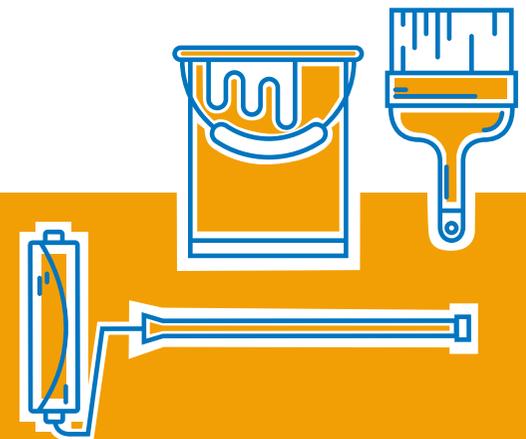


- ❑ De rendre le trousseau de clés complet, badges et cartes (logement, boîtes aux lettres, cave, garage...), en autant d'exemplaires qu'il vous en a été remis à votre entrée dans les lieux : toute clé manquante vous sera facturée ;
- ❑ De laisser sur l'évier les notices d'utilisation de la chaudière et du thermostat ;
- ❑ De résilier vos contrats d'électricité, de gaz, de téléphone, d'eau... ;
- ❑ De relever les index de vos compteurs le jour de votre départ ;
- ❑ D'effectuer votre changement d'adresse auprès de la poste.
- ❑ En cas d'absence lors de votre état des lieux de sortie, vous devez procéder à une procuration afin de vous faire représenter.



À défaut ces travaux seront réalisés à vos frais par une entreprise.
Si vous souhaitez prendre connaissance de l'accord de vétusté de Val Touraine Habitat, vous pouvez :

- Le consulter sur notre site internet ;
- Le demander à votre agence.



Retrouvez plus d'informations sur notre site internet



www.valtourainehabitat.fr



NOUS CONTACTER

Agence d'Amboise

12 rue Philippe Desportes, 37400 Amboise
Tél. : 02 47 23 61 50

Agence de Chinon

6/8 avenue du Docteur Labussière, 37500 Chinon
Tél. : 02 47 98 10 00

Agence de Joué-lès-Tours

2 rue Pierre Laplace, 37300 Joué-lès-Tours
Tél. : 02 47 68 43 30

Agence de Loches

69 bis rue Saint-Jacques, 37600 Loches
Tél. : 02 47 91 18 40

Agence de Saint-Cyr-sur-Loire

1 rue François Arago, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél. : 02 47 88 33 50

Agence de Saint-Pierre-des-Corps

20 rue de l'Aubrière, 37700 Saint-Pierre-des-Corps
Tél. : 02 47 32 43 00

Siège Social

7 rue de la Milletière, 37080 Tours
Tél. : 02 47 87 15 15

NOS HORAIRES

EN AGENCE

Du lun. au ven. 8h45 à 12h et 13h15 à 17h (16h le ven.)
Les agences sont fermées au public les lundis après-midi
et mercredis après-midi (accueil téléphonique est
maintenu et/ou sur rdv).

AU SIÈGE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45

www.valtourainehabitat.fr
www.valtourainehabitat-vente.fr

7 rue de la Milletière - 37080 Tours cedex 2
Tél. : 02 47 87 15 15 - contact@valtourainehabitat.fr